Avis public d'élection

Municipalité : Sainte-Monique Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Mathieu Lapointe, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mardi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mercredi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Jeudi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Vendredi	De 8h00 à 12h00	

Attention: le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation : dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 président d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

- 4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Suzie Belleau.
- 5. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse: 101, Rue Honfleur, Sainte-Monique, GOW 2TO

Téléphone: 418-347-3592 poste # 2003

Signé à Sainte-Monique le 10 septembre 2025.

Président d'élection

SM-1 (25-01)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.